



## CHARTRE DE BIENVEILLANCE ET D'ENGAGEMENT du club Génération #Startuppeuse

*La charte du Club Génération #Startuppeuse pour une éthique de Bienveillance et d'Engagement sur Wirate and « In Real Life » entre vous et nous, vous et vous et les autres, à l'ESSEC and partout ailleurs ...*

Le Club Génération #Startuppeuse (le « **Club** ») est destiné à soutenir des start-ups qui développent des projets, portés par des femmes ou en mixte, à impact social et/ou environnemental (les « **Start-ups** »), en leur permettant notamment de recourir à des expert/es (juristes, financiers, experts-comptables, investisseurs, coaches, mentors, business développeurs, etc.) (les « **Experts** »).

Il propose un soutien aux Start-ups :

- via un environnement numérique en partenariat avec Wirate et le club Gen #Startuppeuse and Wo/Men experts : (<https://www.wirate.co/fr>), avec pour principal objectif pour les start-ups de voir leur projet évalué par des expert/es (crowdrating) et de bénéficier d'un accompagnement à distance par des questions et avis et + si affinités ;
- *In real life*, avec des ateliers experts, du coaching, des revues de projet, du mentorat, des évènements, l'accès à des ressources et partenaires.

**La charte de bienveillance et d'engagement (la « Charte ») vise à informer et à faire adhérer les Start-ups acceptées et les Expert/es (les « Membres ») aux règles de fonctionnement du Club.**

Pour les start-ups, la Charte s'articule, à partir d'octobre 2018 avec un Passeport gamifié qui leur permet d'accumuler des points en fonction de leur investissement et ainsi, d'accéder en priorité à certains avantages (le « **Passeport** »).

### **1. L'éthique de bienveillance et la logique collective entre nous et vous, vous et nous et entre vous et vous, etc.**

Chaque Membre s'engage à :

- Demeurer dans la bienveillance, dans une logique de mécénat et de mutualisation, autant que faire se peut ;
- Respecter la confidentialité des échanges et ne pas faire de concurrence déloyale (intégrer, créer ou être déjà impliqué dans un projet concurrent de celui d'une Start-up du Club) ;
- Être actif/ve au sein du Club (participation aux événements, etc.) ;
- Respecter l'identité du Club et le valoriser en citant son appartenance en diverses occasions et sur divers supports (RSS, site web, mention de sa participation aux événements) ; ne pas dénigrer le Club, un projet soutenu par le Club ou un autre Membre ;
- Ne pas utiliser les Données Personnelles des Membres à des fins de réalisation d'une base de données ou de prospection commerciale, sauf si ledit Membre a préalablement accepté cette utilisation directement auprès du Membre qui souhaite réaliser la base de données ou la prospection commerciale.

Le Club de son côté, au-delà de l'accompagnement prodigué, valorise ses Membres :

- Pour les Start-ups, le processus de sélection des projets implique qu'il ne peut pas y avoir de concurrence directe entre les différents projets soutenus par le Club mais au contraire des potentialités de collaboration, voire d'association entre projets ;
- Pour les Expert/es, le Club leur donne la possibilité (i) d'accompagner en mécénat de compétence des Start-ups, en fonction de leurs disponibilités, leurs domaines d'expertise et leur volonté d'implication (expertise technique ponctuelle, mentoring, accompagnement personnel), (ii) de développer leur réseau et (iii) de voir leur profil mis en avant par le Club (notamment dans le cadre des ateliers et des communications du Club).

## 2. Les objectifs SMART

Le Club formule des objectifs SMART qui demeurent à interpréter mais fournissent la base d'implication que le Club souhaite voir respecter par ses Membres.

### - Expert/e

Un/e Expert/e évalue au moins 5 projets en Wifeel sur Wirate ou 3 Wifeel et 2 Wivalue, sauf s'il/elle décide de se consacrer à un projet ce qu'il/elle signale à l'équipe du Club afin que nous puissions identifier ce lien exclusif avec la Startup, lien qui peut être temporaire.

Ainsi, plusieurs combinaisons sont possibles : soit l'Expert/e préfère délivrer sa technique à plusieurs projets, soit il/elle soutient plus particulièrement 1, 2 ou plusieurs projets.

Les Expert/es sont encouragé/es à proposer, dans le cadre de leur expertise, un atelier collectif destiné à un groupe restreint de Start-ups ou à toutes les Start-ups, ce qui est une belle occasion de collaborer, se connaître et pourquoi pas travailler ensemble en dehors du Club.

Les Expert/es sont invité.e.s à participer aux revues de projets collectifs, aux événements externes, comme des salons.

Certaines startuppeuses du Club peuvent faire le choix de la double posture en devenant Experte afin d'apporter aux Start-ups leurs expérience et leur expertise. Dans le cadre du Passeport, cette intervention, qui peut prendre la forme de conseils à des Start-ups ou d'un atelier, est valorisée.

Lorsqu'un/e Expert/e propose un mécénat de compétence, il/elle est tenu/e de faire ses meilleurs efforts pour tenir ses engagements.

#### - Start-up

Une Start-up a besoin de soutien ; elle doit donc être proactive et chercher à être évaluée sur Wirate, à solliciter les Expert/es, notamment en interagissant avec eux sur Wirate (voir l'espace disponible à cet effet à la fin de la présentation du projet), sur le groupe fermé LinkedIn.

Une communication directe peut être faite par échange des coordonnées de chacun/e par le Club sur demande.

Une Start-up doit avoir le réflexe de faire auprès de son mentor et du club, un *reporting* régulier sur l'état d'avancement du projet et sur ses points de blocage afin que le Club puisse l'aider. Un fichier confidentiel fait un reporting sur l'état des projets et les besoins : il n'est accessible qu'à la fondatrice et aux membres du Copil qui s'engagent à ne jamais faire état de ces éléments à l'extérieur.

A minima, ce *reporting* peut intervenir en mode réponse aux sollicitations de l'équipe du Club qui ont lieu régulièrement, ces sollicitations intervenant par mél, entretien téléphonique ou encore lors d'un RDV.

Les objectifs **SMART** donnent la possibilité de considérer que :

- Si un Membre ne respecte pas l'éthique du Club ;
- Si l'Expert/e ne s'implique pas et/ou ne respecte pas ses engagements ;
- Si la Startup ne s'investit pas un minimum en retour de l'accompagnement (voir Passeport du Club) ;

Il est préférable de ne pas prolonger la relation et d'envisager une exclusion, si le retrait ne se fait pas naturellement.

### 3 - Gouvernance du Club

Le Club fondé par Viviane de Beaufort est hébergé au CEDE, un des centres de recherches de l'ESSEC fondé et dirigé par Viviane de Beaufort, dans le cadre de l'action « *Women Empowerment* » qui regroupe sur ce thème des activités de recherches, d'animations, de formations, etc.

Il dispose ainsi de la possibilité de bénéficier de mécénat financier, en nature ou en industrie. Il bénéficie de tout ce qui a déjà été élaboré (blog Gender.vivianedebeaufort.fr, club à Montpellier avec Féminin Pluriel/Montpellier et l'association Wondermeufs, partenariats) et peut développer le Club, à l'aide d'autres partenariats et collaborations à venir.

Un comité de pilotage (COPI) accompagne le développement du Club. Composé d'une vingtaine d'Expert/es particulièrement impliqués dans le Club et de quelques startupeuses engagés/es, il sert d'organe d'orientation stratégique. Viviane de Beaufort peut le convoquer et /ou le consulter en format « ad hoc » dans son ensemble ou en partie.

Une procédure de double lecture pour la sélection des projets est mise en place avec un avis d'un/e Expert/e du Club.

Tous les 6 mois, le Club peut procéder à un état des lieux de l'engagement des Expert/es et se réserve la possibilité de demander leur départ.

Tous les 6 mois, sur la base du Passeport, le Club se réserve la possibilité de signaler son départ à une Startup qui s'est montré passive

#### **4 – Frais de fonctionnement du Club**

Le Club fonctionne grâce à des partenaires (subventions, mécénat, etc.).

Bien que la gratuité de l'ensemble des activités constitue la base intrinsèque du Club,

- Il peut être demandé aux Membres une participation symbolique en vue de financer les activités du Club (soit au travers d'une cotisation, soit au travers d'une cagnotte pour organiser les événements du Club) ;
- En fonction du stade de développement de la Startup et du soutien dont elle a bénéficié au sein du Club, celle-ci est invitée, à titre de remerciement, de verser une somme au Club, dont le montant est déterminé d'un commun accord.

Le Club ne s'oppose pas à ce que des Expert/es particulièrement engagé/es dans un projet y prennent des participations sous forme de bons de souscription (BS) ou d'actions, etc.

#### **5 – Propriété du Club**

*Viviane de Beaufort*, fondatrice est titulaire ou/et concessionnaire pour le club au titre du CEDE-ESSEC des droits de propriété intellectuelle sur les contenus qu'il publie ou met à la disposition de ses Membres (logos, textes, slogans, graphiques, images, vidéos, photos et autres contenus) (le « **Contenu** »). Dès lors, conformément aux dispositions du Livre 1<sup>er</sup> du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation, reproduction, modification, dénaturation et/ou exploitation totale ou partielle du Contenu, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable du Club, est prohibée et constitue des actes de contrefaçon de droits d'auteur.

#### **6 – Données personnelles**

##### **6.1 - Politique de Wirate**

Le Club invite chacun de ses Membres, avant de s'inscrire sur la plateforme de Wirate, à lire sa politique en matière de traitement des données personnelles ainsi que ses conditions générales d'utilisation (CGU).

##### **6.2 - Politique de LinkedIn**

Le Club invite chacun de ses Membres, avant d'adhérer au groupe Club Génération #Startuppeuse sur le site LinkedIn, à lire leur politique en matière de traitement des données personnelles ainsi que leurs conditions générales d'utilisation (CGU).

##### **6.3 - Politique du Club**

En signant la Charte, chaque Membre autorise le Club à traiter les données personnelles qu'il lui communique (nom, prénom, adresse mail, adresse personnelle, etc.) (les « **Données Personnelles** ») pour :

- Le contacter et échanger avec lui ;
- Plus particulièrement pour les Start-ups, leur fournir l'accompagnement du Club ;
- Les mettre en relation avec d'autres Membres ;
- Leur adresser les communications du Club.

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est Viviane de Beaufort.

Les Données Personnelles sont conservées tant qu'est conservée la qualité de Membre et pendant un (1) an suivant le départ du Club.

Les Expert/es en qualité de sous-traitant/es s'engagent à conserver confidentielles toutes Données Personnelles dont ils/elles seraient les destinataires, à ne les utiliser que pour les besoins d'échange avec le Membre concerné dans le cadre des activités du Club et à ne pas les conserver pour une durée excédant un (1) suivant le dernier échange avec le Membre concerné. Les relations entre Membres qui interviendraient en dehors du Club sont soumises le cas échéant, à leur propre politique en matière de traitement de données personnelles.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement Général de Protection des Données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et de portabilité de vos Données Personnelles.

Vous pouvez exercer vos droits en adressant un courriel à Viviane de Beaufort ([beaufort@essec.fr](mailto:beaufort@essec.fr)), en prenant soin de justifier de votre identité (mentionner vos noms, prénoms, adresse de courrier électronique et joindre une copie de votre pièce d'identité).

Le Club traite les Données Personnelles avec la plus grande confidentialité, et dans le respect des dispositions de la Loi Informatique et Libertés. Le Club s'engage à prendre toutes mesures raisonnables nécessaires à la sécurisation et la protection des Données Personnelles traitées par ses soins.

Paris 13 septembre 2018

